

845.99  
e1245

# SERMON

PRONONCÉ PAR

## L'Abbé J. C. CAISSE

RECTEUR DE L'ÉGLISE STE-MARIE  
DE MARLBOROUGH

DANS L'ÉGLISE ST-JOSEPH, DE SPRINGFIELD,  
MASS.

A L'OUVERTURE DU

# ≡≡≡ Congrès ≡≡≡ Franco-Américain

TENU DANS LA VILLE  
DE SPRINGFIELD, MASS.

Les 1 et 2 octobre, 1901.

*Avec mes meilleures  
amitiés. J. C. Caisse*

P 845.99  
C 124s

3103170.188  
309.110-711A0

BX  
1756  
C3  
57

B. Q. R.  
NO. 3369



" Adveniat regnum tuum."  
" Que votre règne arrive."

*St-Matthieu, 6, 9.*

\*MONSEIGNEUR, MES FRÈRES :

Que signifie cette demande dictée par le Cœur et tombée des Lèvres du " Maître ? " Est-ce que Dieu ne doit pas régner partout, sur tout, et avant tout, sur l'homme. La simple raison dit : oui. Mais hélas ! il a fallu plus de quatre mille ans pour apprendre à l'humanité déchue cette vérité si élémentaire. Que dis-je ? il a fallu que le Fils de Dieu, le Verbe se fit homme comme nous, moins le péché. " Verbum caro factum est et habitavit in novis," qu'il enseignât par ses paroles et par ses exemples, pour établir d'une manière définitive, sur des bases que rien ne pourrait ébranler, ce règne de Dieu : Règne essentiellement juste et raisonnable et digne de toute louange et de tout amour. " Regi sæculorum immortalis et invisibilis soli Deo honor et gloria." (1 Tim. 1. d.)

Notre Seigneur a établi son royaume, qui n'est pas de " ce monde, dans ce monde." En d'autres termes, pour conserver intact le règne de son Père, il a fondé son Eglise, Eglise sainte, immaculée, qu'il a acquise au prix de son sang très précieux ; cette Eglise qui n'est que la continuation et comme le prolongement de sa vie mystique au milieu de nous. Or, nous sommes les enfants de l'Eglise ; donc nous sommes tous obligés de travailler à la formation, à l'épanouissement et au triomphe du règne de Dieu, en nous d'abord, puis autour de nous, chacun suivant sa position et dans la mesure de ses forces : " Adveniat regnum tuum." C'est sans aucun doute pour ce seul but que vous êtes réunis aujourd'hui dans ce congrès solennel, préparé depuis longtemps et avec un si grand soin.

Merci, Monseigneur, d'avoir daigné présider l'ouverture officielle de notre Congrès. Cette bienveillance de votre part va imprimer à ses délibérations un caractère religieux que les Franco-Américains catholiques ne sauraient oublier.

Messieurs, je viens de le dire, Notre Seigneur a fondé son Eglise pour maintenir les droits de Dieu sur l'homme. Or, il a fait de cette Eglise une société parfaite. " L'Eglise, dit Pie IX, est une vraie et parfaite société, pleinement libre, jouissant des droits propres et constants que lui a conférés son divin fondateur." (Syllabus XIX). Or, dans toute société bien ordonnée, il y a deux classes de citoyens, ceux qui commandent et ceux qui obéissent. Les premiers

\*Monseigneur Beaven, évêque de Springfield.

D

s'appellent le gouvernement et l'administration, — les seconds, le peuple, les sujets. Ainsi, dans le royaume ou l'Eglise de Jésus-Christ, il y a deux sortes de fidèles, ceux qui commandent et ceux qui obéissent ; ceux qui enseignent et ceux qui sont enseignés. Les premiers, c'est le clergé, la hiérarchie, le Pape, les Evêques, les Prêtres, en un mot le sacerdoce ; les seconds, le peuple fidèle. Les premiers constituent l'Eglise enseignante et gouvernante ; les seconds, l'Eglise enseignée et gouvernée. La loi fondamentale de l'Eglise, c'est tout ce que Notre Seigneur a enseigné ; cet enseignement nous le trouvons dans l'Evangile et la Tradition, trésors sacrés conservés par l'autorité infaillible de l'Eglise. Le gouvernement de l'Eglise est une monarchie sagement secondée par une aristocratie subordonnée, en d'autres termes, c'est le Pape, le successeur de Pierre et les Evêques, successeurs des autres apôtres. Le Pape, Souverain Pontife pour toute l'Eglise ; l'Evêque, gouverneur de son diocèse, sous la juridiction du Pape, et le pasteur ou curé, non pas gouverneur mais simple administrateur de sa paroisse, sous l'autorité et la surveillance immédiate de son évêque. Le Pape fait des lois pour l'Eglise universelle. L'Evêque pour son diocèse, " Posuit Episcopos regere ecclesiam Dei." Le curé ou recteur peut faire des règlements, non pas des lois, qui ne vaudront qu'en autant qu'ils seront approuvés par l'évêque. De plus, dans des circonstances extraordinaires, le Pape convoque les Evêques en concile. Conciles généraux, assemblée de tous les Evêques, présidés par le Pape ou par ses légats. Provinciaux—assemblée des Evêques d'une province sous la présidence du Métropolitain. Les décrets des conciles généraux obligent les fidèles du monde entier. Les décrets des conciles provinciaux approuvés par le Pape n'obligent que les fidèles de la dite province — telle est l'Eglise gouvernante, mais elle est aussi enseignante. Que dis-je ? elle est gouvernante uniquement pour enseigner. Écoutons le divin Fondateur ; après avoir choisi ses apôtres, Il leur dit : " Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie." Quelles prémisses ! Mais aussi quelle conséquence de ces prémisses : Allez donc ! " enseignez toutes les nations, les baptisant Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées ; et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." (St-Matthieu 18, 19, 20, XXVIII).

L'Eglise doit donc enseigner toute vérité aux individus, aux familles et aux peuples, et son enseignement est infaillible puisqu'il est celui de Jésus-Christ lui-même. La démonstration de cette seconde partie m'entraînerait trop loin ; je la passe sous silence ; je sais que vous croyez à l'infaillibilité de l'Eglise dans

son enseignement. Disons simplement qu'elle enseigne par le Pape, par les évêques et par les pasteurs. Ces derniers ont pour mission de transmettre aux fidèles l'enseignement du Pape et des évêques. Je dirai que, tout en enseignant, ils sont disciples et maîtres en même temps. Quel bel enchaînement, mes frères ! Quelle garantie pour le peuple fidèle ! Il peut se dire en toute sûreté : " Je crois ce que croit mon pasteur, mon pasteur croit ce que croit mon Evêque, mon Evêque croit ce que croit le Pape, et lui, le Pape, me donne toute la doctrine de Jésus-Christ aussi pure que quand elle tombait de ses lèvres divines dans le cœur de ses apôtres et de Pierre le premier."

Telle est, en peu de lignes, la divine constitution de l'Eglise. L'Eglise gouvernante et enseignante ; l'Eglise gouvernée et enseignée. A la première, la plus grande autorité, mais aussi la plus grande responsabilité ; à la seconde, les devoirs les plus sacrés, mais aussi le dévouement le plus maternel de la part de la première. A celle-ci vénération, amour et obéissance. A l'Eglise enseignée, abondance de nourriture spirituelle, protection et justice sur toute la ligne, justice forte et suave, " suaviter et fortiter."

Oui, l'Eglise enseignée doit à l'Eglise enseignante la plus profonde vénération. C'est le chef-d'œuvre de Jésus-Christ. Il l'a acquise au prix de son sang précieux sur le Calvaire ; il lui communique sans cesse son divin Esprit ; il demeure avec elle, par sa grâce et surtout dans le sacrement de son amour. Elle lui doit l'amour le plus tendre et le plus sincère pour tous les bienfaits qu'elle en reçoit. Elle lui doit surtout l'obéissance. Obéissance complète. La science nous dit que la terre se balance dans l'espace sur deux pôles : Ainsi toute l'Eglise de Jésus-Christ repose sur deux pôles spirituels : l'autorité et l'obéissance. Donc, condamnez tout ce que l'Eglise condamne. Fuyez les sociétés qu'elle réprovoque ; suivez ses conseils avec docilité, observez ses commandements en tout et toujours, mais surtout ne vous révoltez jamais contre elle.

" Si quelqu'un observe mes commandements, dit Notre Seigneur, c'est à cette marque qu'on le reconnaîtra pour mon disciple." " Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain." " Celui qui vous écoute m'écoute." " Celui qui vous méprise me méprise." Il n'y a pas à sortir de là. Il faut être enfant de l'Eglise catholique, tout d'une pièce, car le Maître a dit encore : " Celui qui n'est pas avec moi est contre moi." Et tous ces textes de nos Ecritures s'appliquent directement à l'Eglise gouvernante et enseignante. Mais, mes frères, cette autorité divine, Notre Seigneur ne l'a pas donnée à ses apôtres et à leurs successeurs pour détruire ; il l'a donnée pour édifier et pour consolider. Aussi il ne les a pas appelés rois et princes : il les a

appelés pasteurs, "Pasce agnos meos"—"Pasce oves meas." Et lui-même notre modèle à tous s'est appelé "Le bon Pasteur," Ego sum Pastor bonus." Aussi l'Eglise enseignée a le droit d'attendre de l'Eglise gouvernante et enseignante abondance de nourriture spirituelle, protection maternelle dans ses faiblesses et justice sur toute la ligne ; mais justice suave et forte—"suaviter et fortiter"—et certes ! c'est là l'histoire de l'Eglise catholique en général.

L'autorité de l'Eglise n'est pas le despotisme. Elle ne dit pas : "Crois ou meurs." Elle enseigne toute vérité : "Docebit vos omnem veritatem"—cette vérité qui fait l'homme véritablement libre. "Veritas liberabit vos." Mais elle respecte les droits de tous, surtout les droits de la conscience. Son autorité est ferme, parce qu'elle est l'autorité même de Dieu, "Celui qui vous écoute, m'écoute." Mais combien est grande sa condescendance ! Elle se fait toute à tous, pour nous gagner tous à Jésus-Christ. Elle respecte les traditions, les aspirations des peuples qu'elle évangélise ; elle parle toutes les langues. Elle s'accommode à toutes les formes de gouvernement. Elle prie pour les rois, pour les empereurs, pour les présidents des républiques. Elle n'a qu'une ambition : former de bons citoyens pour le temps et des élus pour le ciel.

Messieurs, je vous demande de ne pas oublier ces principes dans vos délibérations qui porteront d'autant plus de fruits qu'elles seront plus conformes à la doctrine de l'Eglise. "Adveniat regnum tuum !" Je l'ai dit dès le commencement, tel doit être le mot d'ordre de votre congrès qui est avant tout une assemblée nationale et catholique. Vous discuterez des questions de la plus haute importance pour le présent et pour l'avenir de la race franco-américaine catholique aux Etats-Unis. Que la charité, le calme et la justice président à vos réunions. Pas d'envoies hors d'ordre, pas d'intempérance de langage, pas d'accusations particulières qui gâtent trop souvent les meilleures causes. Que tout soit pesé dans la balance de la froide raison. N'exagérez pas les griefs que vous croyez avoir, n'exagérez pas non plus les droits que vous pensez vous être refusés. Ne voyez pas des ennemis ou bien souvent il n'y a que divergence d'opinions sur les moyens à prendre pour procurer le plus grand bien. Soyez avant tout des hommes de principes. Respectez les droits des autres ; c'est le meilleur moyen de faire respecter les vôtres. Hommes de principes, affirmez votre loyauté à ce noble pays qui est devenu votre patrie d'adoption, en formant, par la naturalisation, de bons et nombreux citoyens. Hommes de principes, affirmez votre dévouement à vos sociétés nationales. Au lieu de diminuer votre influence, d'éparpiller vos forces en entrant dans des sociétés étrangères, dont plusieurs sont louches au point de

vue religieux, et même quelques-unes condamnées par l'Eglise ; fortifiez les vôtres, travaillez à les unir, si possible, dans une constitution commune, assez large, assez élastique pour répondre à vos besoins et à vos aspirations. Quel secours puissant ce serait pour l'élément national !

Hommes de principes, aimez, conservez, parlez la belle langue de nos pères. Ah ! c'est après la foi notre héritage le plus précieux ; c'est une chose sacrée. Elle est pour nous, Canadiens, le grand moyen de garder intactes nos croyances catholiques. Soyez fiers de votre langue, l'une des plus belles qui soient parlées sous le soleil. Défendez-la comme la prunelle de vos yeux. Au reste, n'a-t-elle pas droit de cité dans l'Eglise des Etats-Unis. Est-ce que nos premiers missionnaires ne s'appelaient pas Brébœuf, Davost, Daniel, Jogues, Lallemand, tous français ? Et quand le grand évêque Carroll a établi la hiérarchie épiscopale dans ce pays, les prêtres Flaget, Cheverus, Dubois, David, Dubourg, tous prêtres français, ont été les premiers évêques catholiques. Et dans un autre ordre d'idées, est-ce que la langue française, cette langue si généreuse et si riche n'a pas été la seule langue étrangère à saluer l'avènement et à chanter le triomphe de la jeune république ?

Oh ! non, on ne veut pas, on ne peut vouloir vous ravir la langue de vos aïeux. Et puis, comment prier Dieu dans une langue étrangère. "Quomodo cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ ?" disait l'Hébreu en exil ? Nous ne sommes pas exilés, ici, nous sommes chez nous, grâce à la constitution libérale de ce pays et grâce à notre travail et à notre esprit d'économie ; aussi je dirai avec une petite variante : "Quomodo cantabimus canticum Domini in linguâ alienâ ?" Donc, parlez dans la famille, en public, quand l'occasion s'en présente, la langue maternelle. Mais surtout priez en français.

Hommes de principes, soyez conséquents avec vous-mêmes ; si vous avez des écoles paroissiales où votre langue doit avoir et à la place qu'elle mérite, envoyez-y vos enfants au lieu de les envoyer à d'autres écoles d'où le français est banni.

Hommes de principes, conservez avant tout le dépôt sacré de la Foi. Si la langue française a chanté ses douces mélodies sur notre berceau, le soleil de la foi l'a éclairé et réchauffé. Sur les genoux de nos pères, suspendus aux baisers de nos mères, nous avons cueilli tout naturellement ce double miel de la langue et de la foi, qui sera toujours notre bonheur et notre force, et sans lequel le Canadien français n'est plus ce qu'il doit être. Car vous ne comprenez pas plus que moi un Canadien qui n'est ni Français par la langue, ni catholique par la foi.

Hommes de principes, soutenez vos églises paroissiales : vos églises, vos écoles. Soyez unis à vos pas-

teurs ; secondez-les dans leur dévouement à vos intérêts spirituels et temporels. Ah ! nos frères les Irlandais catholiques vous donnent un bel exemple. Comment ont-ils pu exécuter toutes les œuvres grandioses que nous admirons aujourd'hui ! Par leur union avec leurs pasteurs et par leur docilité à leur direction. "Fac secundum exemplar." Imitiez-les.

Hommes de principes, soyez aussi des hommes de combat. Une des plus douces consolations du Grand Apôtre était de pouvoir dire à son disciple, quelque temps avant sa mort : "J'ai combattu le bon combat."

Unis à votre clergé, soumis à l'autorité épiscopale, vous ferez de nobles et grandes choses comme ceux qui nous ont précédés ici ! Oh ! Messieurs ! quel chemin parcouru depuis trente ans ! Quelles œuvres ! pour la plus grande gloire de Dieu ! Demandez-le plutôt à ce digne vétéran du sanctuaire, qui vous reçoit aujourd'hui dans son église, au Révérend Père Gagné, le Père des missionnaires canadiens aux États-Unis. Ah ! ce jour doit être pour lui un des plus beaux jours de sa vie. Oui, sous la bienveillante direction de leurs évêques, les prêtres qui ont travaillé et qui travaillent encore à la vigne du Seigneur, tout particulièrement pour la population franco-américaine, ont fait et font toujours de belles et grandes choses. Les églises, les écoles, les maisons curiales s'élèvent comme par enchantement. Et pourtant vous n'avez pas l'abondance des biens de la terre

Un général romain disait : "Je n'ai qu'à frapper le sol du pied et aussitôt il en sortira des soldats." Le missionnaire canadien touche simplement au cœur de ses fidèles, et aussitôt les contributions tombent généreuses, continuelles, et nous voyons des merveilles.

Hommes de principes, ne vous contentez pas d'interroger le passé et de sourire au présent. Mais regardez aussi l'avenir au point de vue national et religieux. Or cet avenir sera ce que vous l'aurez fait dans le présent. Votre Congrès, il me semble, a une importance plus qu'ordinaire sous ce rapport.

Hommes de principes, aimez la Sainte Eglise, le Pape qui en est la tête ; aimez, respectez l'autorité épiscopale. Il vous est permis, vous avez le droit de lui exposer vos griefs, de faire des instances, ne vous découragez jamais ; mais de grâce, ne menacez pas, cela n'est pas politique, et surtout ne vous révoltez jamais, cela n'est pas catholique.

Et maintenant, "Adveniat regnum tuum !" Oui, que Notre-Seigneur Jésus Christ règne sur nous, par sa grâce, qu'Il règne sur vos familles, qu'Il règne sur ce noble et beau pays, que Lui seul peut sauver de l'anarchie qui le menace ; qu'Il inspire et bénisse vos délibérations pour sa plus grande gloire.

"Adveniat regnum tuum !"  
Ainsi soit-il.